

Info flash

VENDEURS EPCS



FO

DEMANDE

=

FO

OBTIENT

Certaines rubriques rentrant dans la rémunération des vendeurs produits et services n'ont pas été intégrées dans le paramétrage que l'indemnisation de l'activité partielle de Mai 2020

La modification de paramétrage de paie a été régularisée pour la paie de juin 2020. Les régularisations de l'indemnisation de l'activité partielle de la paie de Mai 2020 pour les vendeurs Produits et Services se déclencheront sur la paie de juin 2020.

Concernant la régularisation sur la paie de juin, elle se manifeste comme ceci sur le bulletin de paie :

1962	IND.ACT.PART.LEG.	P+	DR	05/2020
1965	IND.ACT.PART.COMPL	P+	DR	05/2020

Téléchargez l'appli **FO** Carrefour Hypers
FO toujours plus proche de vous
 C'est tous les jours et dans votre Poche



A-M Maaroufi